

Conférence de Nancy Neamtan,  
présidente-directrice générale du  
Chantier de l'économie sociale

Lors du forum International  
*Apport de l'économie sociale et solidaire au développement  
du Mexique. Législation et politique publique.*

***L'apport de l'économie sociale au développement  
économique du Québec.***

Mexico, 19 au 22 février 2008



CHANTIER  
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

4200, rue Adam  
Montréal (Québec) H1V 1S9  
t. (514) 899-9916  
f. (514) 899-0114  
[ecosoci@chantier.qc.ca](mailto:ecosoci@chantier.qc.ca)  
[www.chantier.qc.ca](http://www.chantier.qc.ca)

**Panel: *Législation et politiques publiques aidant au développement de l'économie sociale et solidaire***

**Intervention de Nancy Neamtan**

Il me fait extrêmement plaisir d'être présente ici aujourd'hui et de partager avec vous l'expérience québécoise en matière d'économie sociale. Il ne s'agit pas simplement de pouvoir fuir le froid de l'hiver québécois. Les liens que nous avons tissés avec nos collègues mexicains ainsi qu'avec d'autres acteurs de l'économie sociale en Amérique Latine, en Europe et en Afrique sont très importants pour nous, les acteurs de l'économie sociale au Québec.

Car, si l'économie sociale a pris de l'importance dans le développement socio-économique au Québec durant la dernière décennie, il est le reflet de la volonté des citoyens et citoyennes du Québec de prendre en main leur développement, de revitaliser leurs villages ruraux et leurs quartiers urbains, de lutter contre la pauvreté et de créer la richesse en s'appuyant sur des valeurs de solidarité et de justice sociale.

Mais nous sommes aussi conscients que, même si notre action s'appuie et s'enracine sur le plan local, nous ne pouvons pas travailler uniquement en vase clos. Dans le contexte de la mondialisation, il est illusoire de penser que nous pouvons construire une économie plus solidaire et inclusive au Québec en nous isolant du reste de la planète. Nous sommes ravis des progrès qui se font dans d'autres pays, notamment les avancées que vous êtes en train de faire ici au Mexique. Si la loi cadre est adoptée, vous serez, à plusieurs égards, un modèle pour beaucoup d'autres, de la même manière que l'expérience québécoise en économie sociale a été citée en exemple au cours de la dernière décennie. Soyez sans crainte. Nous ne serons pas dérangés par le fait de perdre notre titre de champion de l'économie sociale sur le continent nord-américain. Au contraire, vos réussites nous serviront d'inspiration pour aller encore plus loin afin de nous

assurer que l'économie sociale réalise son plein potentiel chez nous et partout sur la planète.

Ma présentation se divise en quatre parties. Premièrement, je parlerai rapidement du contexte d'émergence de l'économie sociale au Québec. En deuxième lieu, je vous présenterai l'état de la situation, autant sur la question des secteurs d'activités que des outils permettant le développement de nos entreprises. Troisièmement, je vous parlerai des enjeux et défis auxquels nous sommes confrontés et, finalement je conclurai avec quelques remarques sur l'économie sociale au niveau international.

#### Le contexte :

Pour ceux qui ne le savent pas, le Québec est une petite société francophone de 7.5 millions de population qui a dû lutter pour sa survie comme société distincte dans le contexte nord-américain. Ce défi a exigé des efforts collectifs importants pour permettre à la société québécoise de préserver sa langue et contrôler son propre développement. Ces efforts ont également eu pour résultat de créer un environnement favorable à l'économie sociale. Ainsi, depuis fort longtemps, le Québec est un terrain fertile pour l'entrepreneuriat collectif. Durant tout le 20<sup>ième</sup> siècle, le mouvement coopératif a joué un rôle majeur dans plusieurs secteurs économiques. Par exemple, la plus grande institution financière au Québec, le Mouvement Desjardins, est une coopérative. Depuis les années soixante, le Québec a aussi été le lieu de développement d'un secteur associatif très dynamique. La majorité des organismes du mouvement associatif a comme forme juridique le statut d'organisme à but non lucratif. Ils sont très présents dans des secteurs aussi variés que l'habitation, les services aux personnes, les services de garde de la petite enfance, la formation, la culture, le développement de la main-d'œuvre, le développement local et j'en passe. Tous ces organismes, avec le temps, se sont donnés leurs propres réseaux qui fonctionnent selon des réalités sectorielles ou, dans le cas des coopératives, se sont regroupés au sein

du mouvement coopératif. Mais, à l'exception de quelques grandes coopératives, cette forme d'économie est restée longtemps en marge des grands enjeux de développement économiques et était perçue, au mieux, comme une économie de pauvre vivant au crochet de l'état.

C'est en 1996, dans le cadre d'un sommet sur l'économie et l'emploi, convoqué par le Gouvernement du Québec, que l'économie sociale a pu commencer à s'affirmer et sortir de l'ombre. Aux prises avec un taux de chômage de plus de 12 % et un problème important en matière de finances publiques, le Gouvernement du Québec a lancé le défi à la société civile québécoise de trouver des stratégies permettant de renforcer le développement économique et la création d'emplois tout en tenant compte des limites de l'intervention étatique. C'est dans ce cadre que des réseaux d'organisations et d'entreprises collectives, des réseaux d'organisations de développement local et régional et divers mouvements sociaux se sont mis ensemble pour proposer un plan d'action ambitieux dans le but de créer des emplois et répondre aux besoins sociaux, environnementaux et culturels à travers l'économie sociale et solidaire.

Depuis 1996, l'économie sociale et solidaire est devenue un mouvement enraciné dans l'ensemble des régions du Québec. Des dizaines de milliers de nouveaux emplois ont été créés dans un ensemble de secteurs. L'économie sociale fait partie des politiques publiques québécoises et canadiennes. Des milliers d'organisations coopératives et sans but lucratif sont impliquées dans des réseaux d'économie sociale et travaillent conjointement pour faire reconnaître l'importance de leur contribution au développement socio-économique du Québec.

Aujourd'hui, l'économie sociale représente une force économique importante. Bien que les statistiques soient difficiles à recueillir, un portrait conservateur (excluant les grandes coopératives agricoles et financières) présente plus de 6 500 entreprises réparties principalement dans les secteurs des services, de l'habitation, du tourisme, des loisirs, de l'agroalimentaire, de la foresterie, de la culture et des technologies de l'information, et plus de 4,3 milliards de dollars en activités économiques. L'économie sociale, avec sa mission d'utilité collective attachée à chaque projet, a réussi à démontrer que le développement économique n'est pas exclusivement une question macro-économique réservée

au grand capital, aux gouvernements et aux dirigeants politiques. Les succès de l'économie sociale québécoise sont la preuve que le développement économique peut aussi être l'affaire des communautés, des simples citoyens et d'individus qui, lorsqu'ils se regroupent et s'organisent, arrivent à créer, à partir de leur environnement quotidien, des activités qui servent l'intérêt de leur communauté.

Plus particulièrement, durant la dernière décennie, la contribution de l'économie sociale au développement s'est illustrée :

- Par la mise en valeur des ressources naturelles à travers des coopératives forestières, des coopératives éoliennes et des initiatives d'écotourisme ;
- Par la revitalisation de quartiers urbains en s'appuyant sur de grands projets immobiliers, culturels et récréo-touristique en économie sociale ;
- Par l'accès à des services de proximité tels que des coopératives alimentaires, de câblodistribution et funéraires, des centres de la petite enfance, des organisations de loisirs et autres ;
- Par l'accès à des services de santé complémentaires au régime public : des entreprises d'aide domestique, des coopératives de santé, des résidences pour aînés ou pour des clientèles en difficulté, des coopératives ambulancières ;
- Par l'accès à la culture à travers une diversité d'initiatives citoyennes : création de festivals, médiation culturelle, etc. ;
- Par la lutte à la pauvreté à travers le logement communautaire, les entreprises d'insertion, les entreprises adaptées pour personnes handicapées et les services ;
- Par l'accès à l'information régionale à travers des radios, télévisions et journaux communautaires ;
- Par la protection de l'environnement à travers des ressourceries et d'autres initiatives de mise en valeur et de sensibilisation aux enjeux environnementaux ;

- Par la rétention des jeunes en région à travers une diversité d'initiatives mobilisatrices pour les jeunes en culture, en tourisme social, en commerce équitable, en coopératives jeunesse de service.

Dans toutes les régions du Québec, des acteurs de la société civile, en collaboration avec les municipalités et les pouvoirs publics, travaillent activement dans le but de favoriser l'émergence, la consolidation et l'expansion d'entreprises d'économie sociale. Ainsi, l'économie sociale poursuit son essor en faveur du développement de toutes les régions du Québec.

Nos collègues mexicains du Consejo Mexicano de Empresas de la Economía Solidaria ont pu constater la force du mouvement de l'économie sociale en 2006 à l'occasion du Sommet de l'économie sociale et solidaire. Réunis en novembre 2006, plus de 700 délégués, représentant l'ensemble des mouvements sociaux et des réseaux sectoriels, territoriaux de toutes les régions du Québec, ont tracé un bilan de la dernière décennie en ce qui a trait à la consolidation de l'économie sociale au Québec et se sont donnés des objectifs communs pour les dix années à venir. Ils ont adopté à l'unanimité une déclaration qui fait foi de leur vision en faveur d'une économie sociale et solidaire au Québec et ailleurs dans le monde.

La réussite de l'économie sociale est le résultat de nombreux facteurs. Le premier est sans aucun doute le fait que des citoyens dans des communautés à travers le Québec ont fait un virage en faveur d'une approche entrepreneuriale pour résoudre des problèmes sociaux, environnementaux et culturels. Ils ont choisi de prendre en main leur développement d'une manière collective.

Un autre élément stratégique a été notre capacité à travailler ensemble et de se donner une identité forte ainsi qu'un lieu de réseautage et de développement. J'ai le privilège de diriger l'organisation, le Chantier de l'économie sociale, qui est devenu le porte-parole des acteurs de l'économie sociale au Québec et l'interlocuteur privilégié du Gouvernement du Québec.

Depuis douze ans, le Chantier de l'économie sociale travaille à la promotion et au soutien à l'économie sociale de diverses façons. Le Chantier est une organisation à but non lucratif dont le conseil d'administration est composé de 32 personnes élues par des collèges électoraux pour représenter les réseaux d'entreprises coopératives et à but non lucratif, des regroupements de structures de développement local, des réseaux régionaux et les grands mouvements sociaux qui partagent les valeurs et la vision de l'économie sociale, c'est-à-dire le mouvement associatif, le mouvement des femmes, le mouvement syndical, les mouvements environnementaux, des loisirs et du développement local. Une représentante des Premières Nations a récemment intégrée le Conseil d'administration du Chantier.

La mission du Chantier est la suivante : la promotion de l'économie sociale, le soutien à la consolidation, à l'expérimentation et à l'élaboration de nouveaux créneaux et projets, la concertation entre les divers acteurs de l'économie sociale, et la représentation de ces acteurs auprès des pouvoirs publics. Le Chantier s'appuie avant tout sur les réseaux existants et, avec des moyens modestes, essaie de renforcer la capacité de ces réseaux d'agir en construisant des partenariats dans la réflexion et dans l'action. Par exemple, le Chantier est à l'origine de la création de deux outils de capitalisation des entreprises. Le premier, le Réseau d'investissement social du Québec, est un fonds de 10M\$ qui offre des prêts sans garantie à des entreprises collectives dans tous les secteurs d'activités. Après 10 ans d'existence, le RISQ a investi dans plus de 300 entreprises et a démontré la pertinence et la faisabilité d'investir dans des entreprises d'économie sociale. Car le taux de perte au RISQ est beaucoup plus bas que le taux de perte habituelle dans la PME à but lucratif. Cette expérience nous a permis de convaincre des partenaires gouvernementaux et deux fonds de pension contrôlés par le mouvement ouvrier d'investir dans la Fiducie du Chantier de l'économie sociale. Ce fonds de capital patient de 52.8\$ permet d'offrir jusqu'à 1.5 M\$ de capital à des entreprises d'économie sociale tout en

respectant leur capacité de payer et leur structure démocratique. Nos partenaires investisseurs reçoivent un rendement financier tout en étant assuré d'un rendement social également.

Le Chantier est également à l'origine d'autres initiatives majeures pour le développement de l'économie sociale. Le Chantier codirige avec un vaste réseau d'universitaires un projet de partenariat dans la recherche et le développement. L'ARUC-ÉS (l'Alliance de recherche universitaire – collectivités en économie sociale) permet de faire la recherche et le développement en fonction des besoins des acteurs sur le terrain.

Le Chantier a également été à l'origine de la création d'un comité sectoriel sur la main-d'œuvre en économie sociale qui, en partenariat avec les services publics d'emploi et des acteurs de l'économie sociale, travaille très fort à l'amélioration des compétences des gestionnaires d'entreprises et des travailleurs dans les divers secteurs d'activités.

Cette capacité de travailler ensemble d'une manière concrète et conviviale est un facteur important de réussite de l'expérience québécoise.

Mais il y a bien sûr d'autres raisons qui expliquent nos réussites. La reconnaissance par le Gouvernement du Québec de l'économie sociale comme partie intégrante de la structure socio-économique et sa volonté de soutenir son développement constituent des facteurs clé de nos avancées. M. Vincent Auclair, représentant du Gouvernement du Québec, aura l'occasion de vous en parler plus en détails. Vous serez en mesure de constater que, de plus en plus, les pouvoirs publics réalisent l'importance de la contribution de l'économie sociale dans des domaines aussi variés que la santé, l'environnement, l'habitation, les services à la petite enfance et j'en passe. Des politiques sectorielles et territoriales en faveur de l'économie sociale ont été mises en place pendant la dernière décennie et ont eu des résultats fort positifs. Les décideurs politiques

prennent conscience de plus en plus que le soutien à l'économie sociale n'est pas une dépense mais un investissement qui rapporte gros sur le plan économique, social, environnemental et culturel.

Il est intéressant de noter que la mise en place de politiques publiques par l'État québécois favorisant l'économie sociale a toujours été faite en collaboration avec les acteurs de l'économie sociale. Il s'agit d'un processus de coproduction des politiques publiques, à partir d'une analyse des besoins sur le terrain et des résultats des expérimentations réalisées par les acteurs de la société civile. À partir de notre connaissance de la réalité des entreprises et des collectivités, nous travaillons de concert avec les élus et les fonctionnaires pour définir des politiques qui tiennent compte des réalités terrains. Dans ce sens, l'approche préconisée dans le projet de loi présentement à l'étude au Mexique est fort intéressante et fournira des garanties de succès pour de futures politiques mexicaines.

Un autre facteur de réussite pour le mouvement de l'économie sociale au Québec est le fait que nous avons pu apprendre des expériences des d'autres pays. Depuis les débuts de ce nouvel essor de l'économie sociale et solidaire au Québec, nous avons énormément investis dans des échanges internationaux. Ceci ne se fait pas par altruisme. Sur tous les continents, des expériences innovatrices, que nous avons découvertes lors de ces échanges, nous ont inspirés dans nos pratiques. Les cuisines collectives du Pérou, les cercles d'emprunt du Bangladesh, les entreprises récupérées de l'Argentine, les incubateurs technologiques du Brésil, les entreprises d'insertion de la France et de la Belgique, les coopératives de santé au Japon ont été sources d'inspiration pour des innovations chez nous. Nous sommes présentement actifs dans plusieurs réseaux internationaux de l'économie sociale et solidaire et nous en sortons enrichis. La présence d'invités de 23 pays de tous les continents lors de notre Sommet de l'économie sociale et solidaire en 2006 illustre l'importance que nous accordons à la solidarité entre acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Je vais conclure mes remarques en vous remerciant de nouveau pour votre invitation. Je suis convaincue que si vous adoptez ce projet de loi, vous êtes en train de créer des conditions pour un essor important de l'économie sociale et solidaire au Mexique. Car, avec ce projet de loi, vous posez un geste essentiel, celui de reconnaître la contribution potentielle de l'économie sociale pour le développement économique et social du Mexique. Cette reconnaissance créera sans doute les conditions de base pour que, partout dans le pays, des hommes et des femmes puissent sentir les appuis nécessaires afin de prendre en main leur propre avenir et celui de leur communauté. Du moins, c'est ce qui s'est produit chez nous. Il y aura encore beaucoup de travail à faire, mais ce nouveau partenariat entre le Gouvernement du Mexique et les acteurs de l'économie sociale et solidaire ne peut faire autrement que de contribuer positivement à l'émergence de solutions collectives aux multiples défis de la société mexicaine. Nous vous offrons toute notre collaboration pour la réussite de vos projets.

À mon avis, la réalisation la plus fondamentale de l'économie sociale, depuis les dernières années au Québec, est celle de permettre aux citoyens et citoyennes de commencer à reprendre confiance dans leurs capacités collectives, d'influencer leur avenir et de bâtir une société plus juste, plus équitable, plus démocratique. De plus en plus, le mouvement de l'économie sociale s'inscrit pleinement comme un moyen de produire ensemble autrement, de faire de l'économie autrement, de vivre la mondialisation autrement. Au Québec, nous sommes fiers du travail accompli, mais nous sommes aussi conscients que nous devons, pour continuer à progresser, nous insérer pleinement dans un mouvement international pour une économie plurielle, une économie plus solidaire et démocratique. Je vous remercie donc infiniment pour cette occasion qui m'est donnée d'être ici aujourd'hui, et j'espère que notre collaboration ne fait que commencer